

Projet éolien de Saint Sauveur d'Aunis :

Excellence environnementale & Energie locale

ÉDITO : Notre civilisation fait face à un défi majeur de son histoire : maintenir une Terre habitable pour nos enfants, dans un contexte économique, environnemental et géopolitique tendu ! Nous en avons tous la responsabilité ; ainsi nous nous devons d'agir individuellement comme collectivement. Si une minorité freine encore les alternatives, nous saluons les initiatives et projets concrets pour l'intérêt commun.

Développeur en énergies renouvelables, passionnés d'environnement, nous imaginons le projet éolien de Saint Sauveur d'Aunis afin d'apporter sa contribution en fournissant de l'électricité propre et totalement renouvelable. C'est aussi votre projet ! Il a besoin de vous, de vos convictions, de votre implication !

Présentation de la société



Volkswind France développe, construit, exploite et réalise la maintenance de parcs éoliens.

Les parcs développés par Volkswind alimentent l'équivalent des besoins électriques de la population d'une ville comme Nantes.

Volkswind est numéro 1 du 3^{ème} appel d'offres concernant la vente d'électricité d'origine éolienne en France.

L'énergie éolienne :

- L'énergie éolienne est totalement propre, réversible et sûre. Elle n'engage pas l'avenir des sites où elle s'installe, car 100% de la surface redeviendra cultivable.
- Après l'hydroélectricité, c'est l'énergie renouvelable la plus économique à produire (seulement 0,063 €/kWh produit, c'est moitié moins cher que les centrales EPR).
- L'énergie éolienne a couvert 6,3 % de la consommation électrique nationale entre juin 2018 et juin 2019.



INVITATION à l'Exposition sur le projet éolien en mairie de Saint Sauveur d'Aunis

Le **mercredi 20 novembre** de 17 h à 19 h
Le **samedi 23 novembre** de 10 h à 12 h

Venez vous informer et échanger

Donnez votre avis

Vos questions et vos remarques sont importantes.

Vous pouvez nous les transmettre par courrier ou nous envoyer un email aux adresses indiquées au dos.

Nom, Prénom :

Adresse :

Tél, Mail :

Vos remarques et/ou questions :

.....

.....

.....

.....

Site web :

Retrouvez toutes les informations du projet sur le site :

<http://parc-eolien-saint-sauveur-aunis.fr/>

Bilan Carbone

L'énergie éolienne contribue à la **réduction des émissions de gaz à effet de serre**, car son processus de production électrique ne génère ni déchet ni gaz à effet de serre.

Selon le mode de calcul utilisé, **il faut entre 2, 4 et 8 mois d'exploitation pour compenser les émissions de CO₂ engendrées sur l'ensemble du processus de fabrication de l'éolienne**. Les 20 ans d'exploitation suivants conduisent donc à un bilan carbone positif permettant de compenser d'autres émissions de CO₂.

Comparaisons (en nombre) des infrastructures en France :



Engagements politiques

MW installés et objectifs en France et en Nouvelle Aquitaine



La France s'est fixée pour objectif d'installer 35 000 MW d'éolien terrestre d'ici 2030. En septembre 2019, il en reste encore plus de la moitié à installer.

La région Nouvelle-Aquitaine est elle aussi en retard, moins d'un tiers de l'objectif de 3 000 MW pour 2020 a été installé.

Source : SDES

Le gain de pouvoir d'achat pour le consommateur

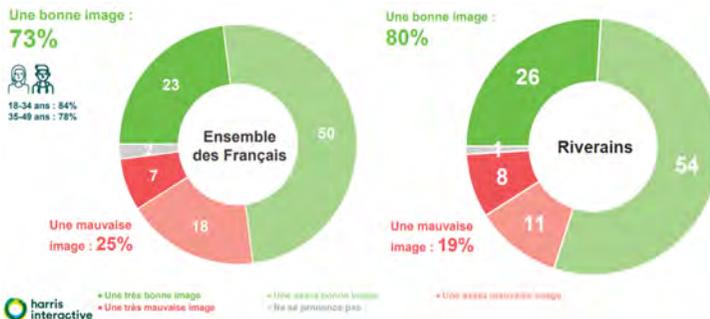


L'éolien et l'immobilier

L'implantation d'un parc éolien n'a aucun impact sur les critères de valorisation objectifs d'un bien (localisation, surface habitable, nombre de chambres, isolation, type de chauffage...). Différentes études immobilières menées ces dernières années montrent que les évolutions constatées sur le prix de l'immobilier à l'échelle locale sont avant tout influencées par les tendances nationales ainsi que par l'attractivité de la commune (présences de services, terrains attractifs...). Par exemple, sur la commune de Saint Fraigne (16), toutes les maisons du village du Breuil Seguin sont désormais habitées alors qu'elles ne l'étaient pas avant la construction de 6 éoliennes. **Ce village témoigne que cette énergie de proximité ne nuit ni à la location, ni à la vente des maisons, bien au contraire !**

Acceptabilité

Les trois quarts des riverains et du grand public ont une **image positive** de l'éolien comme le montre l'étude menée en septembre 2018 sur le thème « Quelle image avez-vous des énergies éoliennes ? »



« **Seuls 48% des riverains opposés au moment de l'installation n'ont pas changé d'avis sur l'éolien** »

Source : Harris Interactive

Imprimé sur papier recyclé

VOS CONTACTS VOLKSWIND

Timothée BAECKELANDT
Chargé de développement
timothee.baeckelandt@volkswind.com

Clément VEZIN
Chargé d'études
clement.vezin@volkswind.com

VOLKSWIND France Centre Régional de Limoges

Aéroport de Limoges - Bellegarde
87 100 LIMOGES
Téléphone : 05 55 48 38 97
Télécopie : 05 55 08 24 41
www.volkswind.fr

Présentation du projet

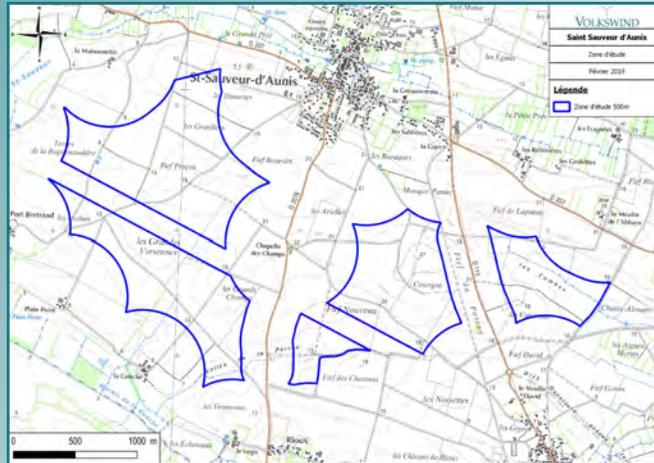
La Zone d'implantation

- ◆ L'implantation se situe à une grande distance des habitations : à plus de 700 m (la loi impose 500 m)
- ◆ Dans une zone de grandes cultures, peu propice aux oiseaux et chauves-souris
- ◆ La vitesse moyenne du vent sur la zone potentielle est estimée entre 6 et 6,5 m/s à 100 m de hauteur

Caractéristiques du projet

- ◆ Potentiel de **8 éoliennes** de puissance unitaire **4,2 Mégawatts (MW)**, soit **33,6 MW**
- ◆ Exemple : Pour un projet de 8 éoliennes de 4,2 MW chacune, c'est :
 - ⇒ Une production annuelle d'électricité d'environ **76 000 000 kWh/an**
 - ⇒ Soit l'équivalent de la consommation annuelle de **16 000 foyers** (chauffage compris) ou **38 000 habitants** (source : CRE)
 - ⇒ **36 000 tonnes de CO₂ rejetées évitées** chaque année, soit **140 000 trajets Lille - Marseille** en voiture (source : RTE et ADEME)
 - ⇒ **325 emplois** à l'échelle nationale, dont **98 à l'échelle locale** l'année de construction. Puis environ 6 emplois sur le département chaque année d'exploitation (source : Outil TETE)
 - ⇒ **6 550 000 € d'investissement** auprès des entreprises locales (travaux, BTP, hôtellerie, restauration...)
 - ⇒ **504 000 € de retombées fiscales** par an estimées pour le territoire

Zone d'études



Les étapes du projet



Les différentes études menées permettent de développer un parc éolien efficace en termes de production électrique tout en respectant les richesses et les contraintes locales.

Les études - Etat initial du site

Etudes environnementales (Envol Environnement)

Des inventaires réalisés par des écologues ont permis de recenser les d'espèces d'oiseaux et de chauves-souris utilisant la zone d'étude. Pour les oiseaux, des observations ont été faites sur chaque période biologique (hivernage, reproduction, migration). Pour les chauves-souris, les recherches ont été réparties sur les saisons d'activité (printemps, été, automne). Les enjeux ont été hiérarchisés suivant la patrimonialité des espèces observées et leur utilisation du site.

Résultats Avifaune :

Les cultures intensives sont peu convoitées par les oiseaux et se voient donc attribuer un niveau d'enjeu faible. Toutefois, il existe de probables zones de nidification de le Gorgebleue à miroir et de l'Œdicnème criard, qui sont à prendre en compte dans la conception du projet. Les haies et bosquets sont quant à eux attractifs pour l'avifaune migratrice et pour les populations hivernantes et nicheuses. Un enjeu modéré est donc attribué à ces habitats.



Œdicnème criard
Sumeet Moghe - CC-by-SA

Résultats Chiroptères :

Les cultures présentent un enjeu faible. L'activité des différentes espèces est plus importante au niveau des zones humides et le long des haies. Plusieurs espèces ont pu être détectées sur le site, telles la Barbastelle d'Europe, la Noctule de Leisler, les Pipistrelles de Kuhl et commune ou encore la Sérotine commune.

La zone présente des **sensibilités environnementales compatibles avec le futur parc éolien**. Dans le développement du projet, nous tenons compte des comportements particuliers de certaines espèces et des mesures de réduction adéquates seront mises en place.

Etudes acoustiques (EREA Ingénierie)

Des acousticiens ont effectués des relevés sur site afin de mesurer les niveaux sonores ambiants sans les éoliennes. Ils modéliseront ensuite la diffusion acoustique depuis chaque éolienne et s'assureront que le **niveau sonore perçu au niveau des habitations respecte bien la réglementation française (la plus stricte d'Europe)**.

Après construction du parc, un acousticien viendra faire de nouvelles mesures pour vérifier que les éoliennes respectent totalement la réglementation.

Source : France Energie Eolienne

L'énergie éolienne n'a pas d'impact sur la santé.



Le son produit par les éoliennes mis hors de cause.



Des infrasons sans risques.



« Aucune maladie ni infirmité ne semble pouvoir être imputée au fonctionnement des éoliennes. »

Source : Académie Nationale de Médecine, 3 mai 2017

Les émissions acoustiques audibles des éoliennes sont « très en deçà de celles de la vie courante ».

En tout état de cause, elles ne peuvent pas être à l'origine de troubles physiques.

Source : Académie Nationale de Médecine, 3 mai 2017

« Il n'existe pas de risque sanitaire pour les riverains spécifiquement liés à leur exposition à la part non audible des émissions sonores des éoliennes (infrasons) » Source : ANSES, 14 février 2017

Etudes paysagères (Agence COUASON)

Le bureau d'études travaille à la caractérisation des paysages environnant la zone d'études et à l'analyse de la visibilité du projet. Pour cela, de nombreux photomontages sont réalisés, permettant de comparer les variantes d'implantation et de proposer le projet le plus cohérent.

Lors de l'exposition, le scénario optimal réunissant les meilleures qualités environnementales, acoustiques et paysagères sera présenté.